



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
27 FEVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

19 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Florence STABLO, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

7 excusés :

Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON
M. William POMMIER ayant donné pouvoir à M. Jean Michel GUENIOT
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

1 absente :

Mme Laura ESNAULT

Secrétaires de séance : M. Franck JOURDAN, M. Samuel TRAVERS

Date de convocation : le 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_02_27_15

Nomenclature : 7.1.1

Répartition des charges de l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier

Rapporteur : M. Frédéric SALAÛN

M. Frédéric SALAÛN, rapporteur, rappelle que des enfants domiciliés hors commune sont scolarisés à l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier. Chaque année, au vu du compte administratif, le coût moyen par élève est calculé. Une participation est réclamée aux communes de résidence. Pour l'année 2023, la répartition se fait comme suit :

Coût moyen par élève : 142 792,77 € / 110 élèves = 1 298,12 € "maternelle"

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève "maternelle"
Mecé	3	1 298,12 €	3 894,36 €	1 402,00 €
Combourtillé	2	1 298,12 €	2 596,24 €	1 402,00 €
TOTAL	5		6 490,60 €	

Coût moyen par élève : 68 602,44 € / 191 élèves = 359,18 € "élémentaire"

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève "élémentaire"
Mecé	7	359,18 €	2 514,26 €	401,00 €
Saint-Jean-sur-Couesnon	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €
TOTAL	8		2 873,44 €	

Coût moyen par élève : 68 602,44 € / 191 élèves = 359,18 € Ulis-élémentaire



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230227-2023_02_27_15-DE

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève	Classe
Chateaubourg	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Fougères	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Gahard	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Mecé	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Saint-Jean-sur-Couesnon	2	359,18 €	718,36 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Val d'Izé	2	359,18 €	718,36 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Vendel	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
Vitré	1	359,18 €	359,18 €	401,00 €	Ulis-élémentaire
TOTAL	10		3 591,80 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à encaisser les sommes ci-dessus indiquées.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh